



Avril 2020 : Le BAFLF demande une garantie de revenu de base pour les travailleurs agricoles et des mesures d'aide pour les petits exploitants

La Fédération des travailleurs agricoles du Bangladesh et l'Association nationale des agricultrices et des travailleurs ont publié une déclaration commune, appelant leur gouvernement national à garantir immédiatement un revenu à des millions de travailleurs agricoles et de travailleurs occasionnels engagés dans le travail informel. Les mouvements ont également demandé des mesures spéciales d'aide économique, notamment le paiement intégral en espèces pour les petits exploitants et les agriculteurs marginaux touchés par COVID-19.

Les mouvements ont formulé une demande en 12 points qui, selon eux, doit être acceptée et mise en œuvre immédiatement afin d'atténuer les difficultés rencontrées par les familles paysannes.

Faites défiler la page vers le bas pour lire le communiqué de presse.

La BAFLF et la NWFA exigent une garantie de revenu de base pour les travailleurs agricoles et une incitation financière inconditionnelle pour les petits agriculteurs touchés par l'épidémie de COVID-19.

Communiqué de presse : 17 avril 2020, Dhaka

Le secrétaire général de la Fédération du travail agricole du Bangladesh, Abdul Mazid, et la secrétaire générale de l'Association nationale des agricultrices et des travailleurs, Rima Akther, dans une déclaration commune, appellent le gouvernement à garantir le paiement des incitations salariales de base aux travailleurs agricoles, y compris les travailleurs engagés dans le travail informel, et le renflouement spécial qui comprend le paiement en espèces sans condition et l'aide aux petits exploitants et aux agriculteurs marginaux touchés par COVID-19.

La déclaration mentionne la pandémie mondiale de coronavirus qui a frappé en premier lieu les travailleurs. L'impact de cette crise sur les populations des communautés agricoles est important. Les fermetures de fermes dans tout le pays, la fermeture des transports publics et les mesures d'urgence de contrôle des mouvements menacent les revenus et les moyens de subsistance des travailleurs agricoles et des agriculteurs, y compris les travailleurs du secteur informel, leur santé et leur sécurité ainsi que celles des membres de leur famille. Les travailleurs travaillant dans des exploitations agricoles de toutes tailles, des plantations et des secteurs non organisés risquent d'être privés de la protection sanitaire et sociale nécessaire. Les travailleuses, en particulier, sont exposées à un risque élevé. Pas moins de 20 millions de travailleurs à faible revenu ont aujourd'hui complètement cessé de gagner leur vie, sont devenus chômeurs et leur condition est devenue

misérable en raison de l'arrêt permanent de leurs activités, car la plupart d'entre eux vivent généralement en gagnant leur vie au quotidien.

Avec les travailleurs, les petits et moyens agriculteurs sont confrontés à d'énormes pertes financières après le début de la fermeture en mars 2020 en vue d'aplatir la courbe du Coronavirus. Les agriculteurs sont incapables d'atteindre le marché en raison de l'effondrement du réseau de distribution. Ils ne peuvent plus fournir au marché des produits périssables comme les légumes, les œufs et le lait, alors qu'il existe une demande pour ces produits frais. Les agriculteurs sont donc confrontés à des difficultés financières extrêmes et perdent leur capital. De nombreux agriculteurs ne seront pas en mesure de produire dans les jours à venir.

La crise alimentaire mondiale sera probablement affectée par le coronavirus. Dans ce cas, il est important de continuer à produire des aliments locaux pour assurer la sécurité alimentaire du pays. Par conséquent, des mesures appropriées doivent également être prises pour encourager et soutenir la production alimentaire locale sans mettre en danger la santé et la sécurité de la main-d'œuvre agricole. Nous nous félicitons de l'annonce par le Premier ministre d'un plan de sauvetage consistant à fournir une aide en capital aux agriculteurs pour qu'ils puissent continuer à produire des denrées alimentaires. Toutefois, compte tenu de l'urgence du secteur, cette incitation doit être inconditionnelle. Il est urgent et raisonnable de fournir cette incitation sans intérêt pour le secteur agricole et d'étendre sa couverture. Dans le même temps, dans la lutte pour contenir la propagation de COVID-19, une initiative globale efficace doit être prise pour garantir la souveraineté alimentaire du pays et le droit à l'alimentation de la population, ainsi que pour assurer la sécurité alimentaire et du logement et éviter l'exposition inutile des travailleurs agricoles et des membres des communautés agricoles aux risques sanitaires et de sécurité.

Les travailleurs agricoles étant essentiels à la sécurité alimentaire, le BAFLF et la NWEA appellent le gouvernement à mettre en œuvre les mesures suivantes pour protéger les travailleurs agricoles, les agriculteurs et leurs familles.

- 1. Veiller à ce qu'une aide salariale d'urgence de trois mois soit fournie à tous les travailleurs, y compris les travailleurs engagés dans l'agriculture non formelle, financièrement touchés par COVID-19, pour des raisons telles que la perte de travail, la perte du marché, la maladie ou l'auto-isolément non rémunéré.*
- 2. En reconnaissance des services essentiels que les travailleurs agricoles fournissent, le salaire des travailleurs agricoles doit immédiatement être augmenté, ainsi que l'indemnité de risque.*
- 3. L'employeur doit assurer le transport aller-retour à la ferme et garantir l'éloignement physique du transport. Les véhicules doivent être régulièrement désinfectés et des mesures de sécurité adéquates seront fournies aux travailleurs du transport.*
- 4. Au cours de la prochaine saison de récolte du riz, le gouvernement doit organiser le transport des travailleurs vers et depuis les fermes et assurer l'éloignement physique du gouvernement. Le transport fourni et les véhicules doivent être désinfectés régulièrement.*
- 5. Les travailleurs travaillant dans les exploitations agricoles/les champs doivent toujours avoir accès à l'eau potable, aux installations sanitaires, à tous les vêtements de protection nécessaires et au désinfectant.*

6. *Inclure les travailleurs agricoles dans les régimes de sécurité sociale et d'assurance maladie comme les travailleurs des autres secteurs.*
7. *Les droits des travailleuses doivent être garantis : une attention particulière doit être accordée à leurs revenus et à leur protection sociale, à la protection de la maternité, aux soins postnatals, à l'équipement de protection approprié et à la protection contre le harcèlement sexuel.*
8. *Les petits et moyens agriculteurs, les personnes travaillant dans l'élevage de volaille et les exploitations laitières devraient être inclus dans le programme d'incitation financière d'urgence.*
9. *En collaboration avec le syndicat/l'organisation d'agriculteurs et d'autres acteurs locaux, dresser une liste des métayers, des agriculteurs sans terre et des agriculteurs marginaux travaillant dans l'agriculture informelle qui ont été touchés par l'épidémie de COVID-19 et doivent prendre des mesures immédiates pour les indemniser. Pour soutenir la production alimentaire locale, ils sont également inclus dans le programme d'incitation en espèces et fournissent une aide financière inconditionnelle.*
10. *Avec l'aide des syndicats et des organisations d'agriculteurs et d'autres acteurs locaux, sous la supervision du commissaire de district, il faut dresser une liste des victimes dans les zones rurales et fournir une aide d'urgence aux personnes touchées.*
11. *Comme les petits agriculteurs et les agriculteurs marginaux ne sont pas en mesure de vendre leurs produits, ils sont confrontés à des pertes financières et ne disposent pas de capital liquide ; des mesures appropriées doivent être prises pour leur fournir une aide financière immédiate pour la récolte, sans intérêt.*
12. *Mettre immédiatement en œuvre une mesure de dispense de paiement des prêts agricoles aux agriculteurs concernés.*